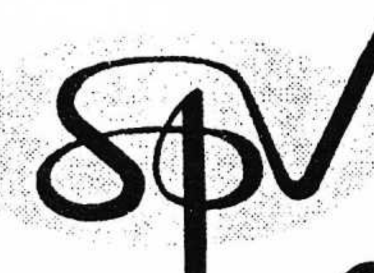
DLP26-7-91053828



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION

AVERTISSEMENTS AGRICOLES® "AQUITAINE"

GRANDES CULTURES

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
PROTECTION DES VEGETAUX
51, Rue Kiéser - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tél. 56.00.42.03

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. AQUITAINE
CCP BORDEAUX 6 700 09 P
C.P.P.A.P N° 1859 AD

BULLETIN TECHNIQUE imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
PUBLICATION PERIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 300 F

BULLETIN TECHNIQUE N° 14 — N° ISSN 0763-7314

JEUDI 25 JUILLET 1991

MAIS :

SESAMIE : 2EME VOL ATTENDU AUTOUR DU 29 JUILLET.

PYRALE : RISQUE TOUJOURS PRESENT.

PUCERONS : RISQUE NUL.

HELMINTHOSPORIOSE : EPIDEMIE NON ENCORE DECLAREE.

MAIS

SESAMIE

Les simulations numériques du développement de ce ravageur, en bon accord avec nos observations de terrain, indiquent une prévision de la date de début du 2ème vol autour du 29 juillet. Dans ces conditions la protection contre la deuxième génération de chenilles devra être mise en oeuvre entre les 6 août et 11 août. Le traitement est cependant inutile dans les situations où l'attaque de première génération concerne moins de 3 % des pieds. Dans le cas où l'attaque concerne 3 à 8 % des pieds une intervention unique à pleine dose homologuée doit suffire. Dans le cas où l'infestation de première génération dépasse 8 % des pieds (assez rare cette année), deux interventions à 15 jours d'intervalle (renouvellement entre les 21 et 26 août) sont nécessaires à obtenir une efficacité supérieure à 75 %.

En ce qui concerne les maïs doux, plus attractifs que les maïs- consommation, la double protection est conseillée, sauf évidemment si la récolte est prévue autour du 25 août.

PYRALE

Les pièges actuellement en place capturent de façon continue ; la protection doit être maintenue à cadence de 15 à 20 jours.

P24

PUCERONS

L'espèce dominante est maintenant *Rhopalosiphum padi* , dont les populations déjà très réduites par la prédation (coccinelles, syrphes, punaises,...) et le parasitisme (microhyménoptères très abondants cette année), se cantonnent sur les gaines des feuilles les plus basses. Le risque de pullulation sur soies de l'épi femelle est actuellement nul.

HELMINTHOSPORIOSE

L'épidémie due au champignon *Exserohilum turcicum*, malgré le climat plutôt favorable de juillet, ne s'est pas encore déclarée, ni en productions de semences du Bassin de l'Adour, ni sur la Haute Lande.

Il est donc inutile pour l'instant d'intervenir, et la protection pourra "au pire" être assurée en une seule intervention.

Aucun traitement ne sera justifié si les premières taches ne sont pas visibles avant la fin du stade laiteux, en production de semences, ou si le seuil de 70 taches pour 100 plants sur feuilles de l'épi n'est pas dépassé, avant ce même stade, en maïs- consommation.